



BULLETIN TRIMESTRIEL DES FAMILLES
FRIGON, FRIGONE, FREGO,
FREGOE, FREGON, FREGONE

LES FRIGON

Bulletin français: ISSN 1703-4167
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 10 - NUMÉRO 3

ÉTÉ 2003

QUI DONC ÉTAIENT LES PREMIERS PIONNIERS DU CANADA ?

Pierre Frigon (4)

Les premiers pionniers européens à coloniser le Canada étaient français. Étaient-ils d'origine paysanne? C'est pour répondre à cette question que l'Américaine Leslie

Choquette a rédigé une thèse de doctorat.⁽¹⁾ L'étonnante conclusion de cette thèse n'explique pas à elle seule pourquoi cette poignée d'immigrants qui a conquis le continent Nord américain au nom du roi de France a pu résister à l'assimilation anglaise et se soit épanouie jusqu'à nos jours. Cependant, elle permet de relativiser la perception de société agricole et arriérée, véhiculée par certains observateurs du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Perception qui est malheureusement encore véhiculée de nos jours dans le monde anglophone.

Lord Durham, dans son fameux rapport au roi d'Angleterre, en 1839, n'a retenu qu'un pays peuplé de paysans sans histoire et sans avenir. Il ne savait pas que ces gens étaient paysans par la force des choses et non par origine: **ces paysans du XIXe siècle n'étaient pas fils de paysans! Voilà la conclusion que**

(Suite page 118)



Weathers, *Nos ancêtres*, Vol. 19, p. 4 (1990)

SOMMAIRE

Qui donc étaient les premiers pionniers du Canada ?	113
Le mot du président,	
Les Frigon, histoire et généalogie.....	114
Le conseil d'administration	114
Rencontre annuelle, Cap Vie 2003	115
Votre bulletin: par courrier	
ou par courrier électronique	115
L'équipe du bulletin	115
Nos héros de la première guerre mondiale	
I - La Grande Guerre	116
Le coin du lecteur	117
François Frigon venait-il de Firminy?	120
Nouvelles des familles	120

1- *French Emigration to Canada in Seventeenth and Eighteenth Centuries*, Harvard University, 1988, publié en 1997 aux éditions President and Fellows of Harvard College sous le titre *Frenchmen into Peasants : Modernity and Tradition in the Peopling of French Canada*.

(Suite de la page 113)

Leslie Choquette tire de sa recherche doctorale!
Voyons cela de plus près.



Dans cette étude des migrations vers le Canada aux XVIIe et XVIIIe siècles, elle analyse une banque de 15 810 noms de personnes qui vinrent au Canada à un titre ou à un autre. **« Les citadins constituent près des deux tiers de la banque. 35% d'entre eux provenaient de villes de moins de 10 000 habitants et les 64.5% restant, de grandes villes. Ces proportions sont éloquentes et, en fait, elles sont saisissantes si on les place en regard des lieux communs de l'historiographie tant canadienne que française. La France profonde des XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi que Pierre Gouvert l'a si souvent fait remarquer, était essentiellement rurale: 85% de tous les Français vivaient et travaillaient dans des communautés de moins de 2000 habitants et peut-être 80% gagnaient leur vie directement à partir de la terre. Les villes de plus de 10 000 habitants étaient encore inhabituelles à la fin de l'Ancien Régime et elles regroupaient au mieux 10 % de la population totale. »**⁽²⁾

L'émigration des femmes est encore plus remarquable. L'origine de 80% des femmes de la banque est connue: **«...le Centre-Ouest, Le Nord-Ouest et la région parisienne dominant avec respectivement 28,4%, 27,5% et 24,7% des immigrantes...»**⁽³⁾ **Parmi ces femmes, 76,2% provenaient des villes dont 56,8% de grandes villes (plus de 10 000 habitants), 19,4% de villes de population inférieure à 10 000 habitants.** Les 23,8 % restant provenaient de bourg ou de villages, c'est à dire de zones rurales.⁽⁴⁾ De plus, 23,9% des femmes provenaient de la région parisienne (Île-de-France).⁽⁵⁾

Ainsi, **« en dépit du vieux cliché de l'habitant canadien français arriéré, l'étude des origines régionales des émigrants français vers le Canada souligne l'apport des secteurs de l'économie atlantique naissante les plus tournés vers l'extérieur, soit le Nord-ouest, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, ainsi que la grande**

région parisienne. »⁽⁶⁾

En fait, **« L'épithète MODERNE est celle qui rend compte le mieux des origines régionales des émigrants français vers le Canada, quoiqu'elle ne corresponde pas à la plupart des points de vue historiographiques traditionnels. La modernité fondamentale de ces « français » a longtemps été occultée par une nostalgie du colon paysan qui a projeté une image d'arriération mythique et idéalisée sur un groupe qui était en réalité à l'avant-garde de l'expansion atlantique de la France. »**⁽⁷⁾



On comprend mieux, alors, l'allergie des anciens canadiens à se faire traiter de paysans. Le paysan français était au dernier échelon social, presque à l'état d'esclave. Ce qui était loin d'être le cas de ces citadins de mentalité indépendante, entreprenante et libre qui débarquèrent au Canada.

On comprend mieux aussi l'étonnement des Lahontan, Peter Kalm et autres observateurs des XVIIe et XVIIIe siècles qui relatent l'esprit de liberté et d'entreprise des « habitants » canadiens, leur modernité, leurs bonnes manières, leur goût pour la mode, la liberté des femmes, la qualité de la langue. Les fondateurs du Canada semblent avoir vécu bien avant leurs compatriotes de la mère patrie la « liberté, l'égalité, la fraternité » dont ces derniers ne jouiront qu'à partir de 1789, trente ans après la conquête du Canada par l'Angleterre.

On comprend mieux, de plus, que bon nombre de ces immigrants aient été de bien piètres agriculteurs. Imaginez-les, citadins, devant quarante arpents de bois debout, avec leurs seuls bras et quelques connaissances rudimentaires en agriculture. Auriez-vous été intéressés? Telle était, semble-t-il, la situation des deux tiers des colons français qui vinrent au Canada aux XVIIe et au XVIIIe siècle!

Après la conquête, écartés de plus en plus

(Suite page 119)

2- Leslie Choquette, *De Français à paysans, Modernité et tradition dans le peuplement du Canada français*, Septentrion Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, 325 pages, page 32.

3- Leslie Choquette, p. 40

4- Leslie Choquette, p. 45

5- Leslie Choquette, p. 41

6- Leslis Choquette, p. 46

7- Leslie Choquette, p. 23

(Suite de la page 118)

systématiquement du commerce et du monde des affaires, ces pionniers d'origine citadine se sont intégrés au paysage agricole mais leur mentalité est restée bien différente de celle des paysans. Les autorités anglaises eurent bien du mal à s'imposer. À tel point que, craignant de perdre cette colonie au profit des indépendantistes États-Uniens, le roi anglais accepte, en 1774, par l'Acte de Québec, de laisser cette unique colonie du royaume libre de pratiquer une religion autre que le protestantisme et de garder son propre code civil.

Après la conquête, la situation de l'Église catholique est précaire et le roi anglais peut à tout moment imposer le protestantisme. Aussi, pour assurer sa survie, l'Église prendra la gouverne des esprits pour garder le Canada dans le giron de l'Angleterre. Gardienne de la religion, de l'éducation, de la santé, des arts et des lettres, elle plaidera, par la bouche de ses évêques, que la victoire anglaise est la volonté de Dieu et que tous doivent se soumettre à sa sainte volonté.⁽⁸⁾ Politique qui rencontre beaucoup de grogne dans le bas clergé et la population et qui s'impose tant bien que mal jusqu'à la révolte de 1837, puis jusqu'à la « révolution tranquille » des années 1960.

Vient alors la reprise du pouvoir par les tenants de la modernité. « *L'Équipe du tonnerre* » de Jean Lesage lance le fameux « *Maîtres chez nous* ». Le Ministère de l'Éducation, la Caisse de Dépôt, la Société générale de Financement voient le jour. Suivent la nationalisation de l'électricité, le métro de Montréal, Expo 67, les Olympiques de 1976 etc. La société québécoise renoue alors avec la modernité de ses pionniers. Elle renoue avec la vision continentale et mondiale de ces derniers.

Trente ans plus tard, il est remarquable de constater que le Québec fut la principale sinon la seule province à appuyer, dès le début, le libre échange avec les États-Unis alors que l'Ontario y était farouchement opposée. Dans le dossier de la criminalité juvénile, c'est la seule province à privilégier une approche éducative plutôt que carcérale. Parmi les deux cents entreprises

canadiennes ayant un bureau en Chine, une quarantaine est québécoise. Le Cirque du Soleil a révolutionné le concept de cirque et son rayonnement est mondial. Les agriculteurs québécois sont devenus fort compétents.

Le gouvernement du Québec a des bureaux commerciaux en Allemagne, en Argentine, en Belgique, au Chili, en Chine (Beijing, Shanghai), au Costa Rica, en Côte d'Ivoire en Espagne, aux États-Unis (Atlanta, Boston, Chicago, Los Angeles, Miami, New-York), en France, au Japon, au Mexique, au Panama, au Pérou, au Royaume-Uni, au Vénézuéla. La Corée du Sud, les Philippines, et Taiwan. ont un bureau au Ministère de l'Industrie et du commerce à Montréal. L'Italie a aussi un bureau à Montréal.



Des compagnies québécoises sont leader en biotechnologie, en aéronautique, en construction d'équipement ferroviaire, en imprimerie commerciale, en pâtes et papiers etc. etc.

Nous sommes le résultat de ce que les générations précédentes ont engendré. La ténacité tranquille des fondateurs du Canada, leur insubordination notoire à l'autorité, leur indépendance d'esprit, leur vision continentale ont mené à ce que nous sommes aujourd'hui devenus.

Il semble bien que l'esprit d'entreprise et de modernité des pionniers ait triomphé de deux cents ans (1760-1960) de ruralité forcée et que la réputation de société arriérée fasse définitivement partie des légendes urbaines.

8- Les mandements des évêques sont éloquentes dans : Adrien Thério, *Un siècle de collusion entre le clergé et le gouvernement britannique, Anthologie des mandements des évêques (1760-1867)*, XYZ éditeur, Collection Documents, 1998, 267 pages.